Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: http://fo-dgfip-sd.fr/067/

Comité technique local (CTL) du 24 avril 2018: « Tout ça n'est rien »

Dés avant l'ouverture du CTL, *FO DGFIP 67* a fait remarquer à la direction que leur délégation n'était composée que d'hommes… ! Certes, ça changera à partir de septembre, mais c'est quand même dommage de devoir faire ce constat en 2018. La délégation FO était composée de 4 élus : 3 femmes et 1 homme…

Retrouvez la déclaration liminaire intersyndicale sur notre site web local.

Approbation des 2 derniers PV

Les élus FO DGFIP 67 sont revenus sur la situation de **Haguenau Municipale** puisque la Direction semblait découvrir la situation lors de l'étude du DUERP (voir notre compte-rendu du CHSCT du 06/04/18) alors que nous l'avions signalée lors du CTL du 18/12/17…

La direction a donné certaines précisions :
- elle a bien pris en compte notre « signalement »
- si elle ne nie pas que la solution a été insuffisante, elle a été donnée avec les moyens à disposition : dans un premier temps, un renfort RH ensuite à travers le SAR
- les indicateurs (comme le DUERP) servent à appeler l'attention (donc **n'hésitez pas à vous lâcher sur le DUERP** ! ! !)
- il n'y a pas eu d'emplois supprimés depuis 2 ans alors que ça aurait pu être le cas. La situation des emplois sera regardée au prochain exercice « emplois » car une catégorie de charges est supérieure à celle des autres trésoreries.

Evolutions d'organisation

Direction :

- **Pilotage unique des créances publiques** par la Division du Contrôle fiscal et du Recouvrement forcé (DCFRF), y compris les produits locaux, dés avril 2018.
- **Transfert du recouvrement des recettes non fiscales** (RNF) à la trésorerie Amendes à compter de septembre 2019, transfert de la centralisation des taxes d'urbanisme à la RF Strasbourg.
- **Attributions de la DEAEF** (Division Expertise – Action Economique et Financière) : Transfert de la MEEF auprès du responsable Conseil aux décideurs locaux (CDP), le suivi des entreprises en difficulté est rattaché à la Division en charge du pilotage des SIE, le surendettement des particuliers transféré à la Division gestion fiscale et foncière, la certification pour le Fonds Social Européen est rattachée à la DSPL (Division Secteur public local)

En résumé, **2 services historiques effacés**…

Interventions des élus FO et réponses obtenues à nos questions sur ces thématiques :

- c'est uniquement le recouvrement RNF sur REP qui partira aux Amendes
- pour la partie comptabilité RNF, rien n'est tranché car la Direction réfléchit même **à regrouper les cellules comptabilité des différents services dans un seul service Comptabilité**
- après avoir affirmé que la séparation de la PEC et du recouvrement des RNF n'était pas cohérente, nous avons rappelé que le test effectué à Grenoble depuis plus de 10 ans n'a jamais été généralisé à l'ensemble de

la DGFIP car il n'est pas opérant (et quand on sait la propension de la DG à généralisr des réformes qui ne fonctionnent pas, on ne peut que s'en étonner**…). Pour le Directeur, c'est le pilotage unifié de l'ensemble du recouvrement des créances publiques qui est la solution et qui va tout changer**…*Pour FO*, c'est une conception stupéfiante de la réalité des services !

- le Directeur ayant dit qu'il souhaitait donner de la visibilité aux agents par rapport à un transfert au 01/09/19, *les élus FO* lui ont demandé s'il respectera le choix des collègues qui ne **veulent pas suivre la mission**. Il a répondu par l'affirmative !
- les locaux pour accueillir les agents du recouvrement des RNF sont prévus à **Neudorf au 2ème étage**…alors que la Trésorerie Amendes est au RDC…pour nous, c'est du grand n'importe quoi et nous l'avons dit en CTL. Le Directeur a répondu que « ce qui compte c'est le pilotage unifié, le reste suivra ». Voilà encore une **conception hors sol du fonctionnement d'un service** ! ! !
- *Pour FO*, comme pour le SDE ou la Trésorerie spécialisée de Bischwiller (voir plus loin), la Direction crée la structure mais les conditions de travail des agents et les conditions de fonctionnement du service ne semblent pas être son problème…Le Directeur nous a répondu « tout ça n'est rien »…
- A priori tous les emplois B et C seront transférés. Pour l'emploi de A, c'est encore un mystère…

Vote : s'agissant du pilotage unifié du recouvrement, toutes les organisations syndicales ont voté contre.
S'agissant de la mission de conseil, les OS ont voté contre sauf la CFDT qui s'est abstenue.

Le directeur a conclu « rien n'est grave »…

Réseau :

SDE (Service Départemental de l'Enregistrement) : création au 01/09/18 par suppression de l'Enregistrement dans les SIE du département. Il sera **installé au 35 avenue des Vosges sur 2 étages** (RDC et 2ème)… !!!!

Au RDC, se trouveront le chef de service, un adjoint A et 15 agents dans les locaux actuels de l'Enregistrement + la salle de réunion. Au 2ème étage, se trouveront 1 adjoint A + 8 agents, en partie à la place du **SIE Est** qui sera rapproché du PRS. Les guichets resteront tels quels.

FO DGFIP 67 est intervenue sur cette **organisation en 2 étages différents… sur 3 étages**…qui est loin d'être optimale, c'est le moins que l'on puisse dire !! On peut parier qu'il y aura 2 sous-services à l'intérieur du SDE, ce qui n'est pas le but recherché… !! Encore une fois, la Direction fusionne et concentre les services et regarde après comment elle peut les loger, tant pis si ce n'est pas dans de bonnes conditions et tant pis s'il y a des répercussions sur les autres services !!!…

Reste **le problème du stock** (2 mois à Haguenau, 3 mois à Est). Pour le Directeur, « on a toujours vécu avec du stock, ne nous angoissons pas ». Fidèle à lui-même, il reste sur sa ligne « don't worry be happy » (voir CTL du 18/12/17). Pendant ce temps-là, les collègues de l'Enregistrement, eux, sont inquiets ! 4 mois avant la création du SDE, la question du stock n'a pas été vue par la Direction mais le Directeur semble avoir pris la mesure du problème cette fois-ci…Une idée a germé durant ce CTL : le stock de tous les SIE pourrait être traité par le seul SIE de Sélestat ! *Les élus FO* se sont élevés contre le fait qu'un service à qui on retire la mission continuerait officieusement de la remplir…et ont soulevé le problème de la responsabilité. Le Directeur nous a répondu encore, « tout cela n'est rien ». Décidément, tout glisse sur lui…

Trésorerie de **BISCHWILLER** : spécialisation dans la gestion des EHPAD autonomes.
Le problème vient de la création hors sol d'une trésorerie avec une spécialisation départementale à Bischwiller…jolie bourgade, mais pas vraiment centrale…*Les élus FO* ont exigé un accompagnement particulier et un soutien de la direction compte tenu du nombre de futurs collègues ne connaissant pas la matière (une seule collègue a accepté de suivre la mission) d'autant plus que les agents qui y seront affectés ont toutes les chances de ne pas avoir demandé Bischwiller comme affectation dans leurs vœux…**La spécialisation des EHPAD sera poursuivie en 2019**.

Adaptation des Structures du réseau **(ASR) 2019**
Le Directeur a informé les élus du CTL des propositions de **suppressions de services** et de transfert des missions au 01/01/19 qu'il a proposé à la DG :
- le SIE d'Erstein à Sélestat
- la Trésorerie de La Petite Pierre à Bouxwiller
- la Trésorerie de Hochfelden à Truchtersheim

- la Trésorerie de Villé à Sélestat
- la Trésorerie de Rosheim à Obernai
- la Trésorerie de Benfeld à Erstein

Sur cette ASR 2019, *les élus FO* ont souligné que la Trésorerie de Sélestat ne disposait pas de la place pour accueillir les collègues de Villé et que la Communauté de Commune est à Benfeld et pas à Sélestat.

En réponse le Directeur a indiqué :
- que la surface de la Trésorerie de Sélestat serait agrandie en repoussant la cloison à l'intérieur du SIP, qui du coup disposerait de moins d'espace ;
- que c'est le Président de la COM COM qui a demandé que la trésorerie fusionnée soit à Erstein.

Bilan budgétaire 2017

La DGF initiale a diminué de 3,01%.
Les dépenses de loyers sont en baisse (forcément…), comme les dépenses d'affranchissement (dû à une forte progression de l'utilisation de CLIC'ESI, comme les dépenses de fournitures (« par l'ajustement des forfaits alloués aux gestionnaires de sites et des économies réalisées dans les postes »).
Les dépenses d'entretien et de travaux ont atteint 850 K€ contre 672 en 2016.

Budget 2018

L'installation de doubles écran sera terminée dans les SIE et dans les autres services qui en feront la demande.
La politique de remplacement des fauteuils usagés sera poursuivie.
A part ça pas, grand chose à dire puisque le budget sera abondé plusieurs fois en cours d'année et que les projets de travaux n'y figurent pas. *Pour FO*, le budget présenté n'est pas sincère ! ! ! Ce qui est un comble pour notre administration…Pour ce motif, *les élus FO* ont voté contre le budget 2018

Points divers

SIRHIUS, CSRH et SIA

Le problème, ce n'est pas l'applicatif mais l'organisationnel avec la création de **CSRH** (Centre de Service RH) interdépartementaux et d'un **SIA** (service d'information aux agents) en janvier 2019.

Notre CSRH sera à Metz donc bien loin des agents du 67…Le SIA, installé à Melun, aura une compétence nationale (bonjour l'usine…).

Les agents devront s'adresser au SIA pour les questions générales RH et plus aux services RH locaux (enfin, ce qu'il en restera…).

Les activités relatives à la gestion administrative, à la pré-liquidation de la paie et à la gestion des temps et des absences (hors absences n'ayant pas d'impact sur la paie) seront assurées par le CSRH.

7 emplois de notre service RH seront transférés au CSRH de Metz.

Tous les agents seront concernés par le remplacement d'AGORA libre service par SIRHIUS.

Avec le CSRH à Metz, le **service Rémunérations** pourrait voir son périmètre d'activité impacté, sans évolution des misions.

37 agents composeront le CSRH de Metz, dont 30 n'ont jamais fait de RH…ça promet…

L'**avis du CHSCT**, dont la rédaction avait été proposée par *FO*, a été lu :
« Les représentants FO FINANCES, Solidaires Finances, CGT Finances et CFDT Finances en CHSCT s'opposant :
- aux structures interrégionales,
- à l'éloignement des services RH des agents et à la déshumanisation induite,
- à l'industrialisation des tâches,
votent contre la nouvelle organisation RH et réclament le maintien de services RH complets dans les départements. »

Service Dépense-Rémunérations : *en réponse aux questions des élus FO*, nous avons appris que la Direction n'avait pas plus d'information sur l'impact du CSRH et que le service intégrera le 4 Place de la République en 2019, après la cessation d'activité du PRD.
Du coup, avec le départ de **Liaison-Recouvrement,** seul restera à **Picquart** le **CPS** qui pourrait être transformé avec le Pas et la fin de la TH en centre de Contact.
Les élus FO ont donc demandé si l'immeuble sera vendu et ce qu'il adviendra du bâtiment à Illkirch : la DGFIP ne souhaitant pas conserver le site d'Illkirch, le Préfet devra décider de son utilisation. A ce stade, rien de nouveau pour le site Picquart.

Nous avons vécu, encore une fois, un CTL hallucinant où le Directeur, le n°1 de la DRFIP, n'a pas arrêté de répéter « tout ça n'est rien » ou « rien n'est grave »…désintérêt ou mépris ? ? ?

Prochain CTL le 11/06.

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Françoise HENRY, Marie-Claire SAIDOU

TOUS en GREVE le 3 mai pour une journée DGFIP MORTE

TOUS en GREVE le 22 mai pour sauvegarder la FONCTION PUBLIQUE

Vous avez été nombreux à nous soutenir en 2017,

n'hésitez plus à nous rejoindre en 2018 !

Section FO DGFIP 67

fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ---------- **PRENOM** : ----------

GRADE : Echelon **:** **Indice** :

AFFECTATION : ----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : **le**

(signature)

➔ ***crédit d'impôt*** *sur la cotisation syndicale à hauteur de* ***66%*** *de son montant*

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎**03.88.56.54.25**

Vous souhaitez recevoir nos infos par mail,

Informations syndicales par messagerie

67

à retourner par courrier interne ou scan à :

Local syndical FO DGFIP 67
DRFIP - 4 place de la République

NOM : ---------- **PRENOM** :----------

AFFECTATION : ……

souhaite recevoir les informations syndicales sur ma messagerie.

à ---------- le----------

(signature)